



COMMUNE DE MALLEFOUGASSE AUGES

Date de la
convocation :
04 novembre 2022

Séance du 09/11/2022

Membres en
exercice :
10

L'an deux mille vingt-deux et le neuf novembre, à 17 heures 30, le conseil municipal de MALLEFOUGASSE AUGES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DEORSOLA (Maire)

Présents :
9

Présents : Jean-Paul DEORSOLA, Dominique PIGANEAU, Dominique ARCIDIACONO, Sandra BIANCARELLI, Patrick CLAUDE, Emmanuel DUPAS, Michel HERNANDEZ, Marie MUNUERA, Véronique NICOLLET

Votants :
10

Représentés : Christian MICHEL

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Véronique NICOLLET

Délibération n°D_2022_037

Clôture aire de tri sélectif : dépôt de la Déclaration Préalable

Monsieur le maire rappelle au Conseil municipal le projet d'aménagement du fond de l'aire de tri sélectif afin d'éviter la propagation des déchets présents sur site et faciliter l'entretien ainsi que la propreté.

Cet aménagement vise à retenir les déchets tombés au sol afin d'éviter leur dissémination dans le champ voisin par le vent.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :
- **AUTORISE** Monsieur le maire à déposer une demande d'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable) dont l'objet est la pose d'un grillage simple torsion, d'une hauteur de 150 cm et qui sera doublé d'une haie vive (suivant le règlement d'urbanisme en vigueur sur la commune).
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer tous documents y afférents

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Jean-Paul DEORSOLA

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille (par voie postale au 24 Rue Breteuil 13006 Marseille ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr)

RF
DIGNE LES BAINS (A.T.P.)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 10/11/2022
004-210401097-20221109-D_2022_037-DE

dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Publication / Affichage le.....10 NOV...2022

RF DIGNE LES BAINS (A H P)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 10/11/2022 004-210401097-20221109-D_2022_037-DE